



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE VALANT REGLEMENT DE LA CONSULTATION

CONVENTION D'EXPLOITATION AYANT POUR OBJET L'EXERCICE D'UNE ACTIVITE DE PETITE RESTAURATION ET DEBIT DE BOISSON AU PETIT GALLI A SANARY SUR MER

Lieu d'exécution : « Petit Galli » sis 80, rue Raoul Henry 83110 Sanary-sur-Mer

Caractéristiques principales : La présente procédure de mise en concurrence a pour objet l'attribution de la convention d'exploitation ayant pour objet l'exercice des activités de petite restauration et débit de boissons, à l'exclusion de toutes autres activités moyennant le versement d'une redevance annuelle par le titulaire de la convention.

Les locaux sont exclusivement réservés à l'exploitation d'un débit de boissons du premier groupe, au sens de l'article L.3321-1 du code de la santé publique, ainsi qu'à une activité de petite restauration.

Espaces occupés/Equipements : Le bar est situé dans un local municipal, au sous-sol du Théâtre Galli. Ce local est constitué d'un local bar, d'une zone de préparation, d'une zone de plonge, d'une zone de stockage et de tous les équipements nécessaires à l'exploitation d'un débit de boissons du premier groupe et de petite restauration. Les équipements précités sont mis à disposition du cocontractant durant toute la durée de la convention, à l'occasion des spectacles diffusés par le théâtre, les galas de danse, toute manifestation organisée par la Commune ou par toute autres personnes morales ou physiques, utilisatrices du théâtre.

La Convention n'est ni cessible, ni transmissible, directement ou indirectement, à qui que ce soit.

Conditions financières : L'occupation est consentie moyennant une redevance annuelle à acquitter en contrepartie de cette occupation fixée à la somme de **900 euros**.

De plus, l'occupant devra contracter les assurances suivantes : assurance responsabilité civile, assurance de dommages.

Durée de la convention : La présente convention est conclue pour une **durée de trois ans** à compter de la notification de la convention.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Documents à produire par les candidats :

- **Liste des références de prestations analogues** (référence dans le domaine des métiers de la bouche, références dans la gestion d'activités de petite restauration ou dans un domaine comparable) exécutées au cours des trois dernières années ;

Les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées peuvent déposer un dossier dans les mêmes conditions que les sociétés existantes. Elles devront à cet effet justifier de leurs capacités financières disponibles pour l'exploitation de l'activité et de leurs références professionnelles par tout autre moyen ;

- **Une lettre de motivation (maximum une page A4) ;**

- **Un mémoire justificatif avec CV de la personne qui exploitera effectivement l'exploitation, présentation détaillée du projet d'activité:**

- Moyens humains et identités des personnes qui seront présents sur site ;
- Type d'activité, présentation des produits proposés dans le cadre des activités de petite restauration et tarification proposée aux usagers pour les activités de débit de boisson de premier groupe et de petite restauration ;

- Proposition financière, comprenant un compte d'exploitation prévisionnel ;
- Argumentation des atouts du candidat à l'attribution de la convention d'exploitation ;

• **Le document intitulé « projet de convention d'occupation temporaire d'un immeuble du domaine public communal »** dûment complété et signé ;

Modalités d'examen des candidatures :

Les candidatures seront examinées selon les :

- Capacités professionnelles au regard des références détaillées et exhaustives sur l'expérience du candidat en matière de gestion d'une activité commerciale d'activités de petite restauration, des moyens techniques et humains affectés à cette activité,
- Garanties financières au regard des niveaux des capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.

Critères d'attribution :

Les offres des candidats seront analysées au regard des critères suivants :

1. savoir-faire et motivation du candidat (noté sur 40 points)
2. qualité et diversité des produits proposés dans le cadre de la restauration légère (noté sur 20 points)
3. crédibilité des propositions financières (qualité de présentation du compte d'exploitation prévisionnel, solidité de l'analyse financière et pertinence de l'évaluation) (noté sur 40 points)

Les offres seront classées suivant la notation indiquée ci-dessus pour chaque critère, chaque candidat étant jugé sur une note globale de 100 points.

Après examen des offres, l'autorité habilitée à signer la convention d'exploitation pourra entamer les négociations avec un ou plusieurs candidats de son choix.

Type de procédure : Appel public à candidatures en vue de l'attribution d'une convention d'exploitation – Procédure ouverte

Date limite de réception des offres : Mardi 3 septembre 2024 à 16h00.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : La visite des lieux est possible avant remise des offres sur RDV pris auprès de la direction du Théâtre - Mme Claudine D'Arco – Téléphone : 04 94 32 97 00
Courriel : claudine.d.arco@sanarysurmer.com.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 juillet 2024

Tous les candidats souhaitant participer à cette procédure peuvent retirer gratuitement le(les) document(s) de la consultation sur place à l'adresse ci-dessus.

Les dossiers devront être transmises de manière dématérialisée via le profil acheteur de la ville Marchés Sécurisés. https://www.marches-securises.fr/perso/Sanary-sur-Mer_83/

Correspondant : Service des contrats publics, 1 Place de la République - Hôtel de ville, CS 70001 - 83112 Sanary sur Mer Cedex, Tél. : 04 94 32 97 66, télécopieur : 04 94 32 97 49, courriel : marches.publics@sanarysurmer.com, adresse internet : <http://www.sanarysurmer.com>,

Le candidat n'a pas la possibilité de postuler à la fois en son nom propre et en groupement.

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Toulon, 5, rue Jean Racine BP 40510, 83041 Toulon cedex 9, tél. : 04 94 42 79 30, télécopieur : 04 94 42 79 89, courriel : greffe.ta.toulon@juradm.fr, adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr/ta-cao>